

**Bulletin d'information municipal de Zellwiler**

de **BIMZ**

**N°39  
Octobre  
2015**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DENIS HEITZ - RESPONSABLE DE REDACTION : JEAN-JACQUES MONTAG  
JOURNAL TIRE A 320 EXEMPLAIRES - IMPRESSION MAIRIE DE ZELLWILLER**



**Le Conseil Départemental du Bas-Rhin  
a fait recouvrir la départementale  
traversant notre village d'une couche de gravillons ...**

*(voir les travaux réalisés en page 2 et page 5)*

## les travaux de l'été

### Château d'eau

Les travaux de rénovation intérieure des réservoirs du château d'eau suivent leur cours et suite à des difficultés techniques imprévues devront dépasser les délais prévus.

avant et après traitement



### Voirie

Début juin l'entreprise VOGEL de Scherwiller a procédé au renouvellement de la couche de roulement de la rue Domaine du château. Le Conseil Général du Bas-Rhin a fait recouvrir la départementale traversant notre village d'une couche de gravillons.



# En bref, les conseils municipaux des mois de mai, juin, juillet.

***Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions prises aux cours des trois derniers conseils municipaux. Pour un compte-rendu plus complet, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux affichés aux endroits habituels.***

## Séance du 28 mai

### Intervention de M. Weber

Ce représentant de la compagnie théâtrale du pain d'épices de Gertwille présente son association et évoque des manifestations possibles à l'ESC de Zellwiller.

### Cimetière – Réfection des allées

Après avoir étudié les différentes dispositions à prendre ainsi que les devis, les conseillers retiennent l'offre de VOGEL TP pour un montant HT de 11 671,- €.

### Espaces verts & plantations

Le Maire remercie Mmes J. Kauffmann, C. Rosfelder, M F. Schoch, et les agents communaux pour la mise en place du fleurissement. Quelques Conseillers s'organiseront pour l'entretien et l'arrosage du 15 juin au 4 juillet prochain.

### Rénovation de la mairie

Le dossier pour le dépôt de permis de construire est en préparation ainsi que l'évaluation du coût des travaux : M Bulteau se rendra sur place avec quelques entreprises afin de disposer d'estimations plus précises.

### Tondeuse ISEKI

Le Maire rend compte de la réunion entre les représentants des SRZ et la municipalité, puis sollicite M Helbert sur la décision prise par le comité des SRZ : ces derniers se sont portés acquéreurs d'une nouvelle tondeuse. Les Conseillers débattent de la destination de l'ISEKI, évaluent les besoins en équipement de la commune, prennent connaissance de la valeur du matériel estimé par CROVISIER au maximum à 2 000 €, évoquent la participation des SRZ à hauteur d'un tiers lors de son achat par la commune en 2003, se concertent sur les modalités afin de garder la tondeuse pour les besoins de la commune.

M. Helbert signale le dysfonctionnement du robot tondeur, le Maire a déjà sollicité ETE-SIA. Sur proposition du Maire, les Conseillers décident de garder la tondeuse ISEKI pour les besoins de la commune, de fixer la valeur de la tondeuse à 1 500 € et d'imputer en contrepartie 1/3 - soit 500 € - en recettes aux frais de fonctionnement des SRZ pour le décompte de la saison 2014-2015 arrivant à terme au 31 juillet 2015.

### Location des salles communales : institution d'une caution

Vu les désordres et incidents constatés lors

des locations depuis le début de l'année, les conseillers décident d'instituer une caution qui sera exigée pour toute location ponctuelle de salle quelque soit la nature des manifestations, réunions, festivités organisées (caution à 1 000 € pour l'Espace SocioCultuel et de 500 € pour le Foyer SocioCultuel et le Club-House).

### Désordres à l'Espace SocioCultuel

La corrosion du chauffe-eau, signalée à l'assurance, a fait l'objet d'une expertise le 19 mai dernier.

Un devis devra être établi et adressé à l'expert. La SMACL par courrier de ce jour a transmis son rapport et fera connaître prochainement sa décision sur la mise en jeu des garanties du contrat dommages-ouvrage.

**Demande de Mme Jaeg** : mise à disposition de l'Espace SocioCultuel pour un cours de zumba. Pour une séance de présentation, les conseillers décident de demander 50 € puis si l'activité sportive devait perdurer, de fixer la location à 200 € par séance.

### Demandes de M et Mme Bauer

Ils souhaiteraient que la commune améliore leur habitat – en effectuant de gros travaux, isolation, fenêtres, électricité, sanitaire. Ils aimeraient également savoir si la commune serait disposée à leur vendre la maison. Le Conseil se propose d'examiner cette éventualité.

### Autorisations d'urbanisme

Après en avoir délibéré, les conseillers décident d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- en tant que membre fondateur. Cet organisme aura pour mission, entre autres, d'instruire les dossiers de permis de construire.

### Avis sur le SDAGE Rhin-Meuse

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'émettre un avis défavorable sur le projet de SDAGE pour la période 2015-2021 en raison du Caldocud total vers le Rhin et d'émettre un avis favorable avec réserves concernant le PGRI (prévention des inondations).

### Divers

\* M Battisti au nom de l'Union Nationale des Combattants remercie la commune pour la subvention annuelle.

\* A. Fritsch s'enquiert des dispositions régle-

mentaires en matière de chasse : modalités de destruction de nuisibles, tirs à proximité des habitations,...

## Séance du 15 juin

### Cimetière

Les travaux de voirie, l'escalier, la rampe d'accès et les allées sont achevés.

ALGRA interviendra pour l'aménagement du columbarium, du Jardin du Souvenir et de l'Ossuaire en juillet.

### Travaux de voirie

Les interventions Domaine du Château & impasse, la traverse de la Commune ont été exécutées.

Le Maire rappelle la nécessité de reconstituer le marquage des passages piétons avant la prochaine rentrée scolaire et propose d'en ajouter un au regard de la Fuchgassel. Les riverains du chemin sis entre le 15 et 15a rue des Boulangers alertent sur l'utilisation inappropriée et dangereuse du cheminement qui débouche sans aucune visibilité sur la rue.

### Refection de la Mairie

Le Maire présente les plans d'aménagement, le montant prévisionnel des travaux estimé à 217 560,- € HT, il faut prévoir entre 7 et 10 mois de chantier. Les coûts des missions Contrôle Technique de Bâtiments et SPS devront être évalués. La demande de permis de construire sera déposée en semaine 26.

Les Conseillers prennent connaissance de l'entretien de ce jour avec M Gable concernant l'espace sis entre les 2 propriétés – côté rue des Boulangers - dans la perspective d'une éventuelle acquisition d'environ 20 m<sup>2</sup> par la commune.

Les démarches de faisabilité sont en cours, projet de division, demande évaluation de France Domaine, accord de principe du propriétaire, etc. Vu les pièces du permis de construire, l'assemblée après en avoir délibéré, sur proposition du Maire à l'unanimité décide de fixer le montant des honoraires de l'architecte à 18 000,- €.

### Peinture école maternelle

Après en avoir délibéré les Conseillers à l'unanimité décident d'approuver le devis de Peintur's Heibel Gargowitsch – Barr- pour un montant de 1 144,43 € et de prévoir les travaux pendant les vacances scolaires.

### Espace SocioCultuel

Suite à la visite périodique de la Commis-

sion de sécurité, vu les devis collectés pour la réalisation des contrôles électrique, alarme incendie, blocs de secours, appareils de cuisson, les conseillers décident de retenir la proposition de SOCOTEC pour un montant de 350 €

Le Maire informe les Conseillers que certains locataires ont retiré ou ajouté des éléments du praticable bien que cela soit interdit par le règlement. Or un mauvais montage ou le manque de pièces d'attache peuvent compromettre la sécurité des utilisateurs. L'assemblée débat des moyens de bloquer tant les éléments en place que ceux déposés sur le chariot de rangement.

Le Maire propose également à l'assemblée d'acheter une balayeuse mécanique pour nettoyer les espaces publics pour un montant de 440,43 € HT. Après en avoir délibéré, les Conseillers par 1 abstention et 14 voix pour décident d'accepter le devis présenté.

### **Écrêtement des primes et indemnités** du personnel communal

Le Maire rappelle que le régime indemnitaire regroupe l'ensemble des primes et indemnités des fonctionnaires territoriaux. Après en avoir délibéré, les Conseillers décident que l'Indemnité d'Administration et de Technique et l'Indemnité d'Exercice de Mission de Préfecture, qui sont liées à l'exercice des fonctions seront – en cas d'indisponibilité pour congé de Maladie Ordinaire, de Congé de Longue Maladie, d'Accident de Travail, de Maladie Professionnelle, de temps partiel thérapeutique – versées au prorata temporis à compter du 31<sup>ème</sup> jour d'indisponibilité.

### **Divers**

\* Les Conseillers prennent connaissance de l'arrêté relatif à l'interdiction de circuler dans la Fuchsgassel.

\* La Commune s'inscrit au concours des Villages Fleuris 2015.

\* La Commission de sécurité passera pour la visite de contrôle périodique de l'église Saint Martin le 30 juin prochain.

\* Le locataire de la chasse modifie les dates de battue pour la campagne 2015-2016 désormais fixées au 24 octobre, 14 novembre 18 décembre 2015 et 16 janvier 2016. Il souhaite louer le Club-House pour les 3 dernières battues.

\* Pour optimiser la diffusion de l'EURO 2016, la commune installera une antenne à l'Espace SocioCulturel.

## **Séance du 23 juillet**

**Intervention de M P. ALLHEILY**, président de l'association HEBDI FECHT P. Allheily présente les statuts de l'association, les 7 membres fondateurs, le financement, les projets et les buts poursuivis :

\* porter et soutenir les projets de jeunes (Lavage de voiture le 4 juillet dernier ; rallye humanitaire Bab El Raid au Maroc en février 2016),

\* dynamiser la commune par une fête du village (24 octobre 2015 à l'Espace SocioCul-

tuel : dans l'après-midi kermesse pour les enfants, dans la soirée Fête de la Bière), sans doute en collaboration avec les autres associations.

L'assemblée prend note des éléments fournis et encourage le jeune président.

### **Lotissement – Modification de l'accès par la rue de l'Andlau**

Vu l'avenant soumis par l'entreprise Eurovia (montant de base du marché initial est de 261 655,40 € HT) et considérant que les prestations supplémentaires correspondent notamment à des travaux de terrassement, de réseaux secs, de revêtement, les Conseillers décident d'approuver l'avenant n°1 d'un montant de 12 582,92 € HT.

Vu l'avenant soumis par SOGECA (montant de base du marché initial est de 88 074,30 € HT), les Conseillers décident d'accepter l'offre de SOGECA pour un montant de 1 645,- € HT. La journée de travail pour l'évacuation des déchets verts est fixée au samedi 1er août 2015 à 7 h 30 sur place.

### **Cimetière**

Les premiers travaux de fondation et d'enfouissement de l'Ossuaire sont réalisés. La pose du Columbarium est programmée en août. Le Maire précise qu'il faudra aussi prévoir l'acquisition d'un panneau d'affichage.

### **Travaux de voirie : marquage au sol**

Les Conseillers décident de retenir l'offre d'AXIMUM pour un montant de 1 047 €. Les passages piétons devront être matérialisés avant la rentrée scolaire.

### **Peinture école maternelle**

Les travaux débuteront en semaine 31. Les Conseillers disposent de devis pour le renouvellement des rideaux occultants. MM Fritsch et Schoch installeront le bac à sable à l'école maternelle.

### **Équipement pédagogique**

L'assemblée prend connaissance du 1er devis d'équipement du cycle II en portables pour un montant de 5 380,- € HT. Ils décident de solliciter le fonds de concours informatiques auprès de la CCBB.

### **Espace SocioCulturel**

**Chauffe-eau** L'intervention de KRESS est prévue début août et sera prise en charge par la SMACL.

### **Robot tondeur**

Le Maire informe l'assemblée du courrier de la SMACL - assurance de la commune - à propos du dossier du robot tondeur. Vu les difficultés à trouver un accord à l'amiable, les Conseillers à l'unanimité décident d'autoriser le Maire à ester en justice, de saisir la juridiction compétente et de solliciter l'assureur de la commune pour défendre les intérêts de la commune.

### **Contrôles des établissements recevant du public (ERP)**

Le contrôle électrique a été réalisé à l'Espace SocioCulturel et transmis ; le dossier de la commune devrait être examiné en Commission de Sécurité en début octobre. La Commission s'est rendue à l'église St Martin le 30 juin dernier: les contrôles électriques et gaz restent à effectuer. L'entreprise BODET a remis un devis pour la pose d'un disjoncteur pour la cloche 2 et celle d'interrupteurs de commande pour un montant de 297,60 € TTC. Les Conseillers décident d'approuver ce devis. S'agissant des contrôles périodiques obligatoires des bâtiments communaux, le Conseil décide de solliciter les devis afin de programmer les interventions annuelles.

### **Immeuble 2 rue de l'église**

Les services des Domaines n'effectuant pas d'évaluation dans les communes de – 2 000 habitants, l'appel à un expert immobilier s'impose.

### **Fourrière municipale**

Par courrier du 9 juillet 2015, la SPA de Strasbourg informe qu'elle ne sera plus en mesure d'assurer le service de fourrière pour la commune dès le 29 août prochain – n'ayant pas été retenue lors de l'appel d'offres de l'Eurométropole.

Les Conseillers expriment leur volonté de se rapprocher de la SPA – Ebersheim et après en avoir délibéré, à l'unanimité décident d'autoriser le Maire à signer la convention

### **Programmation Culturelle 2015-2016**

Suite à l'intervention de M J. Weber – Compagnie du Pain d'Epices – lors du Conseil municipal du 28 mai 2015, vu les précisions fournies, les Conseillers prennent note des dates retenues pour les représentations théâtrales en 2016 – les 20 & 21 et les 27 & 28 février. Auxquelles se rajouteront les dates de répétition dès le mois de janvier.

Les Conseillers décident de réserver l'Espace Socio Culturel pour les représentations théâtrales et les répétitions de la Compagnie du Pain d'Epices ; fixer le montant de la mise à disposition à 600 € auxquels se rajouteront les frais (électricité, etc.... ).

### **Divers**

Pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, le décret d'application pour la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur la liste électorale a été publié.

Toutes les demandes d'inscription reçues entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 pourront être prises en compte.



Zellwiler été 2015  
Alain Burchi

L'entreprise VOGEL de Scherwiller est ensuite intervenue pour la réfection des allées. Après enlèvement des dalles en grès fortement usagées, il a été posé des fils pavés et comblés par du sable concassé. L'entrée Est a été remaniée de sorte qu'une zone pavée

## Au cimetière

Le cimetière a subi un important remaniement depuis ce printemps. Les 2 dernières pierres tombales dont les concessions étaient échues et s'avérant impossibles à enlever par l'équipe municipale, ont gracieusement été évacuées par l'entreprise Algra Monuments Funéraires et nous les en remercions très chaleureusement.

habille dorénavant la pente qui a été adoucie afin de rendre l'accès plus facile aux fauteuils roulants, poussettes, et autres personnes à mobilité réduite. La portion de la rue devant l'entrée Est a reçu, après un terrassement adéquat, une nouvelle couche d'enrobés. Puis



## Ecole maternelle

A la rentrée, les élèves de Madame Letellier ont découvert une nouvelle salle de classe car durant la période des congés scolaires d'été, l'entreprise Peintur's Heibel Gargowitsch SARL y est intervenue pour une remise en peinture complète. Nos deux employés communaux Cécile et Claude se sont chargés de rénover les meubles grâce aux pots de peinture offerts par M.Sébastien GARGOWITSCH

Une mention spéciale pour Emma, la fille de Cécile, et pour son mari Yannick qui ont été d'une aide précieuse et que nous remercions chaleureusement. Dans un deuxième temps Olivier FRITSCH et Fabien SCHOCH ont aménagé un nouveau bac à sable en remplacement de l'ancien hors d'usage. Le bac a ainsi pu être opérationnel dès la rentrée.

Pour parfaire le tout, de nouveaux stores devront également orner les fenêtres de la classe au courant du mois d'octobre. Nous souhaitons une belle année scolaire aux écoliers dans ces locaux remis au goût du jour !





**Soleil de septembre au couchant**  
**Renée Théodas**

## Au foot on se bouge ... !

### Formation dans les locaux du SRZ

Le vendredi 2 et samedi 3 octobre 2015, l'équipe technique de la Ligue d'Alsace de Football Association (LAFA) dispensera une formation dans le club-house des SRZ Zellwiller.

L'objectif de cette formation ouverte aux dirigeants et licenciés de la Fédération Française de Football, est d'obtenir le CFF4 (Certificat Fédéral de Football 4).

La finalité de ce stage sera d'être capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football en toute sécurité.

### Journée détection

Les superbes installations sportives de Zellwiller vont également être utilisées pour une journée de détection pour les U 13 et U 12 féminines, le mercredi 30 septembre 2015.

A cette occasion, 85 footballeuses nées en 2003 et 2004 et venant de tout le département du Bas-Rhin ont été convoquées pour effectuer des tests de vitesse, jonglages et oppositions.

Tout ceci sous l'égide de Laure CLAVE, la responsable technique de la Ligue d'Alsace de Foot .

### Un président heureux

Samedi 19 septembre, les SRZ ont organisé au complexe sportif de Zellwiller, la journée nationale des footballeurs débutants.

Le club a accueilli à cette occasion pas moins de 36 équipes qui se sont affrontées lors de matchs en 1 x 10 minutes.

Cette journée de rentrée a été un franc succès tant auprès des joueurs âgés de 7-8 ans que de leurs parents.

Cette manifestation a tenu toutes ses promesses grâce au travail et à la disponibilité des dirigeants du SRZ et à la participation de bénévoles du club.



L'équipe des Tous Jeunes avec leur nouveau maillot offert par «Milles Folies de Papou».

à côté de Bruno Wohlgemuth de gauche à droite :

MULLER Jules,  
PFRIMMER Gaël,  
GARTNER Tony,  
BUCHER Jonas,  
ROSSI Léo,  
SCHREYECK Tom,  
FRITSCH Lucas,  
FUCHS Théo,  
LAVIGNE Luca,  
FUHRO Gaétan.



## Bibliothèque

Une animation de Noël aura lieu dans ses locaux, le samedi 14 novembre 2015. Par ailleurs, la bibliothèque est toujours en recherche de bénévoles pour étoffer son équipe.

Si vous aimez rencontrer les gens du village, si vous appréciez la lecture, et si des animations avec des jeunes et des adultes vous intéressent, la bibliothèque est un endroit idéal pour vous.

Même si votre emploi du temps ne vous permet pas d'assurer plus d'une permanence par mois, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe composée de Julie, Léa, Christine, Evelyne et Virginie.

## Manifestations à venir

**7/11/2015** Concert d'AËLLE  
(Espace SocioCulturel)

**11/11/2015** Armistice  
(Monument aux morts)

**14 /11/2015** bibliothèque, animation de Noël samedi le 14 /11

**15/11/2015** Déjeuner-dansant  
de la Chorale (Espace SocioCulturel)

## Vieux papiers

Les prochains ramassages de vieux papiers auront lieu :

Du lundi 23 Novembre au Lundi 30 Novembre 2015.

Du Lundi 14 Mars au Lundi 21 Mars 2016.

Du Lundi 27 Juin au Lundi 04 Juillet 2016.

## Listes électorales

Révision exceptionnelle des listes électorales.

Les personnes s'inscrivant avant le 30 septembre 2015 seront habilitées à voter lors des Élections Régionales des 06 et 13 décembre 2015.

Demande d'inscription

Où s'adresser : A la mairie de la commune où la personne souhaitant s'inscrire possède son domicile.

Pièces à fournir

\* Le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français (disponible en mairie ou sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr))

\* Une photocopie de la pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) en cours de validité (il faudra présenter l'original de la pièce d'identité).

## La fête rue des Boulangers

2014 fut l'année de la première fête de la rue des boulangers et pas la dernière. Rendez-vous avait été pris pour 2015 et la rue s'est retrouvée le samedi 29/08/2015 autour de bonnes tartes flambées. La soirée fut belle non seulement au niveau du temps mais aussi au niveau de l'ambiance.

Les habitants de la rue étaient ravis de pouvoir se retrouver le temps d'une soirée, car entre les activités de chacun, il n'est pas toujours évident de pouvoir se voir. Après un bon repas dans une ambiance joyeuse, tout le monde s'est séparé en se promettant de recommencer l'année prochaine.

*Nadia Klein*

## Fête du Patrimoine

Pour la deuxième année, les journées du patrimoine ont donné lieu à la mise à l'honneur du patrimoine zellwillerois. La bibliothèque, avec M. Gilles Stutter, a organisé une visite de l'église de notre village. M. Stutter a fait découvrir aux visiteurs les étapes de la construction de l'édifice, dont l'origine remonte aux gaulois. Après l'aspect historique, à la suite de cette visite s'est poursuivie par l'intérieur de l'église, des vitraux au chœur, sans oublier la sacristie.



A cette occasion, des objets culturels anciens ont été exposés, dont certains ne sont plus utilisés pour les célébrations actuelles



l'église n'avait plus de secret pour les visiteurs qui ont pu reprendre des forces autour d'un verre de l'amitié.

Les bénévoles de l'équipe de la bibliothèque souhaitent remercier M. Gilles Stutter, qui a rendu la découverte de l'église passionnante, en y ajoutant quelques anecdotes et secrets, le Conseil de fabrique qui a autorisé la sortie d'objets anciens, ainsi que le sacristain, M. Gérard Pflieger, pour sa disponibilité et la commune pour la mise à disposition du préau de la cour d'école.

*Virginie Risch*





## Marché aux puces

Le dimanche 12 juillet 2015 connu l'animation annuelle due au marché aux puces organisé par les footballeurs des Sport Réunis.

Environ 150 exposants ont proposé une multitude d'objets. Une foule nombreuse a profité d'une météo agréable pour déambuler entre les étals. Les vendeurs d'un jour ont fait de bonnes affaires pour la plupart.



Des bénévoles du SR Zellwiller ont servi des repas sous chapiteau aux nombreux visiteurs, et ont également mis en place un système efficace de livraison aux exposants ne souhaitant pas délaissé leur stand.

## Milieu Associatif

### HEBDI FECHT,

Une nouvelle association a été créée sur Zellwiller.

Elle est toute fraîche, elle est toute neuve, elle est pour VOUS !

L'association Hebdifecht est une association créée par des jeunes POUR des jeunes.

Le but de cette association est de dynamiser encore un peu plus vos vies en vous proposant différentes activités, soirées et tant d'autres choses que vous pouvez également proposer car CHACUN peut soumettre ses idées. L'autre but de cette association est de soutenir des projets portés par des jeunes que ce soit à caractère humanitaire, écologique, social... L'association se compose de son président, *Pierre Allheily*, de son vice président *Adrien Faber* (qui réside à Andlau), de son trésorier *Adrien Jost* (résidant à Barr) et de sa secrétaire *Méline Schuhmacher*.

« Concernant les manifestations à venir nous organisons le 24 octobre 2015 une kermesse sur le thème d'Halloween qui se déroulera de 13h à 18h à l'espace socioculturel de Zellwiller. S'en suivra à partir de 20h30 une soirée animée par un DJ également sur le même thème où un maximum de personnes déguisées seront bien évidemment attendues ! Pour le mois de novembre nous avons en projet une autre manifestation mais celle-ci reste encore à confirmer. Dans le cadre de notre association, nous allons également créer un char de Carnaval afin de participer aux défilés des alentours.

Tu souhaites rejoindre l'association afin de pouvoir participer aux différents événements à venir ? Aucun souci contactez-nous ! »

[hebdifecht@gmail.com](mailto:hebdifecht@gmail.com). Pour plus d'informations :

<https://www.facebook.com/pages/AssociationHebdifecht/1027174677327662?fref=ts>



Lors du lavage de voitures qui s'est déroulé le samedi 4 juillet 2015 nous avons accueilli plus d'une cinquantaine de voitures, ce qui fut pour nous inespéré ! Le tout s'est passé dans une ambiance conviviale avec le soutien de la Boucherie Adoneth et des vins Ruhlmann.

Pour ceux qui seraient intéressés par l'acquisition d'une carte de membre afin de nous soutenir nous pourrions vous en fournir le 24 octobre ou bien le 7 novembre à l'Espace Socioculturel durant les différentes manifestations."



## Anniversaire

Le 14 août René KEMPF a eu le plaisir de fêter son quatre-vingtième anniversaire. Une délégation du Conseil Municipal s'est rendue à son domicile pour lui offrir le traditionnel panier garni.

La rencontre fut ponctuée de nombreuses anecdotes relatives au village ; il en est ressorti que M. KEMPF était à l'heure actuelle le plus ancien membre de la Société d'Aviculture de Valff avec 66 ans d'appartenance.

## Fête de l'école 2015



### Un tour du monde pour finir l'année

Le vendredi 26 juin 2015, à l'espace socio-culturel de Zellwiller, les élèves de l'école, leur famille ainsi que leurs amis se sont réunis pour la traditionnelle fête de l'école.

Le thème du spectacle de cette année était « autour du monde ». Les élèves ont présenté un conte écrit en classe illustré par des danses traditionnelles de différents pays, des chants et des acrobaties. Après le spectacle, les familles ont pu se restaurer avec des tartes flambées, des pizzas et des knacks. Elles se sont aussi régalingées des délicieuses pâtisseries que les familles avaient apportées. Il y avait également des jeux pour les enfants que les parents d'élèves avaient organisés pour l'occasion. Les adultes, quant à eux, ont pu participer à une tombola et gagner de nombreux lots.

La fête a été une réussite et le beau temps était au rendez-vous. Les bénéfices obtenus grâce à cette fête de l'école permettront, comme d'habitude, d'organiser de magnifiques sorties pour les élèves ou d'acheter du matériel pour l'école.

Nous remercions tous les participants qui ont contribué au succès de notre fête et espérons qu'ils seront toujours aussi nombreux en 2016 !

*Les élèves de l'école de Zellwiller.*

## Timbre fiscal en ligne

Vous pouvez acheter en quelques clics le timbre fiscal pour votre passeport depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone sur

[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr).

Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS. Ces références doivent être présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé en mairie.

Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter les démarches administratives des usagers et enrichir l'offre de moyens de paiement dématérialisés.

Les usagers peuvent cependant continuer à acheter leurs timbres fiscaux papier dans les centres des finances publiques et chez les buralistes agréés qui pourront prochainement délivrer le timbre électronique.

## Passages zèbrés

Suite aux travaux de gravillonnage effectués sur la route départementale traversant le village, la commune a fait procéder au renouvellement de marquage de tous les passages piétons existants. Pour répondre à une demande des parents d'élèves évoquant un problème de sécurité, il a même été fait un traçage supplémentaire à la sortie du Fuchsgassel donnant sur la rue principale.



# AËlle

Et  
si le  
Rêve  
devenait  
Réalité ...

**Samedi 7 Novembre 2015 à 20H00**  
**Espace Socio-Culturel, rue de la Forêt**  
**Tarif 10 Euros, demi-tarif pour les moins de 12 ans**  
**Réservations : Mairie de Zellwiller 03 88 08 91 40**  
**ou [mairie.zellwiller@wanadoo.fr](mailto:mairie.zellwiller@wanadoo.fr)**  
**Ouverture des portes à 19H30**

## Concert d'automne

L'année dernière, comme chaque année d'ailleurs, je me suis rendu à l'un des concerts qui me semblait prometteur, proposé dans le cadre du festival Clair de Nuit. Et là, ce fut un choc, que dis-je un tremblement de terre. J'ai découvert une jeune artiste totalement originale (dans tous les sens du terme) accompagnée de 5 musiciens exceptionnels. Elle évoluait dans un univers complètement parallèle, irréel, d'une poésie à fleur de peau, maniant les mots avec sensibilité et les notes avec virtuosité.

Bref, je ne suis pas sorti indemne de ce concert et n'eus plus qu'une obsession,

faire venir cette artiste à Zellwiller. Seulement, il y avait un hic, et de taille. La belle commençait à devenir connue dans la région. Quasiment pas une semaine sans une production de sa part du nord au sud de l'Alsace et même sur les côtes. Elle a fait notamment partie des artistes alsaciens invités à se produire en février dernier devant 4.000 personnes au zénith de Strasbourg en hommage aux victimes de Charlie. En plus, elle a bien d'autres cordes à son arc : auteur, compositeur de la plupart des chansons qu'elle interprète, elle est aussi comédienne au sein de la compagnie l'Indocile. Je pourrais citer bien d'autres occupations régionales de la dame. Et bien, chers lecteurs du BIMZ, j'ai la joie de vous annoncer que cette in-

comparable voix sera en nos murs, ou plutôt ceux de l'Espace SocioCulturel, le samedi 07 novembre 2015 à 20H00, avec ses cinq musiciens.

Au fait, je ne vous ai pas donné son nom mais vous l'aviez deviné, je pense. Non ? Eh bien, il s'agit d'AËLLE et cerise sur le gâteau, elle nous fera la primeur de certains des titres qui seront repris sur son nouvel album qui devrait sortir en 2016, réalisé par un producteur parisien, rien que ça ! Alors, venez nombreux à l'ESC car des spectacles comme celui-là, vous n'en verrez pas souvent à Zellwiller. Réservez dès à présent votre soirée du 07 novembre, vous ne le regretterez pas.

Bernard MEDVEDEFF